

CPJEPS

ANIMATEUR

ANIMATEUR D'ACTIVITÉS ET DE VIE QUOTIDIENNE

« Le premier diplôme pour se professionnaliser dans l'animation »

• **Le CPJEPS est un diplôme de niveau 3 pour se former à l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité encadrée.**

- Aux CEMÉA, le CPJEPS c'est :
 - 8 ou 9 mois de formation,
 - une formation en 5 jours par semaine.

• **EMPLOIS VISÉS**

Animateur.rice enfance jeunesse, animateur.rice en accueil de loisirs, animateur.rice en accueil de loisirs périscolaire, animateur.rice en séjour de vacances, animateur.rice socio-culturel.le.
Les activités s'exercent au sein de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) et du secteur privé (associations, structures commerciales, etc.).

• **CONDITIONS D'ACCÈS**

Conformément à la réglementation, les exigences préalables requises pour accéder à la formation sont :

- être titulaire de l'une des attestations de formation relatives au secourisme suivantes: PSC1, AFPS, PSE 1, PSE 2, AFGSU, SST
- être capable de prendre en charge un groupe pour un temps de vie quotidienne ou d'activité en sécurité. Elles sont vérifiées et attestées par l'organisme de formation dans les conditions mentionnées dans le dossier d'habilitation.

Il faut également : une structure d'alternance, un financement, avoir complété le dossier d'inscription, et réussi les tests de présélection.

Les +

du CPJEPS avec les CEMÉA

- + Des pratiques d'activités parmi les domaines de l'expression, de l'activité physique, des activités scientifiques et techniques.
- + 2 jours de formation Valeurs de la République et laïcité dans le cadre du plan de formation national pour former les acteurs.rices de terrain piloté par le CGET.
- + Des visites de structures pour rencontrer des acteurs.trices de terrain et découvrir de nouvelles pratiques.
- + Un accompagnement individualisé aux épreuves certificatives.
- + Possibilité de formation en contrat d'apprentissage.



• OBJECTIFS

La possession du diplôme atteste, dans le domaine de l'animation socio-éducative ou culturelle, des compétences suivantes, figurant dans le référentiel de certification :

- Participer au projet et à la vie de la structure
- Animer les temps de vie quotidienne de groupes
- Concevoir des activités en direction d'un groupe
- Animer des activités en direction d'un groupe

• ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée en alternance avec des sessions de 5 jours par mois et des journées focus.

Les contenus de formation sont répartis en 4 UC :

- UC1 : Participer au projet et à la vie de la structure
- UC2 : Animer les temps de vie quotidienne de groupes
- UC3 : Concevoir des activités en direction d'un groupe
- UC4 : Animer des activités.

• MODALITÉS D'ÉVALUATION DES STAGIAIRES

Le CPJEPS est délivré par la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), après validation de chacune des 4 Unités Capitalisables de la formation.

Le jury régional, après examen des résultats des épreuves certificatives, arrête une décision concernant les 4 unités capitalisables (UC). Suite au jury final, si validation des 4UC, le diplôme est délivré par la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

De 8 à 24 stagiaires

DURÉE

Minimum 400h aux CEMEA et 400h en structure. Pour les personnes déjà en postes ces heures sont comprises dans le cadre habituel de leur temps de travail.

TARIF

4 000€

Formation prise en charge à 100% dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

CONTACTS

Pour obtenir plus d'information, un devis personnalisé ou dossier d'inscription :

Franck ELIA ou
Sylvie DELHOUME

secretariat@cemea-na.fr



DATES D'OUVERTURE

- Ouverture à Pau > 01/10/2021 au 13/09/2022

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Dépôt des dossiers : 21/06/21 et 06/09/21
- Sélection : 24/06/21 et 09/09/21
- Informations collectives : 17/06/21 et 01/09/21

DATES D'OUVERTURE

- Ouverture à Bordeaux > 01/10/2021 au 11/07/2022

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Dépôt des dossiers : 22/06/21 et 10/09/21
- Sélection : 01/07/21 et 16/09/21
- Informations collectives : 26/05/21 et 01/09/21

DATES D'OUVERTURE

- Ouverture à Poitiers > 08/10/2021 au 17/06/2021

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Dépôt des dossiers : 17/09/21
- Sélection : 24/09/21
- Informations collectives : 18/05/21 et 03/09/21

DATES D'OUVERTURE

- Ouverture à Limoges > 01/10/2021 au 01/08/2022

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Dépôt des dossiers : 28/06/21 et 14/09/21
- Sélection : 23/09/21
- Informations collectives : 17/06/21 et 03/09/21

MÉTHODES MOBILISÉES

Chaque formation est construite à partir de méthodes d'éducation active, alternant apports théoriques, mises en situations et réflexions collectives. L'équipe de formateur.rices s'appuie notamment sur :

- Le vécu et les projets de participant.e.s
- Des analyses issues de la pratique, de l'observation et de la réflexion des participant.e.s
- Des analyses issues de l'apport de textes et/ou d'images et/ou d'outils audiovisuels
- Des études de situations et des échanges collectifs
- De l'appropriation et/ou l'élaboration de méthodes et/ou d'outils, de documents écrits
- Une alternance des temps de travail en grands groupes, en petits groupes et individuel

MOBILITÉ

Dispositif du programme Erasmus + pour l'Enseignement et la Formation Professionnelle

Nos sessions intègrent pour tous les participants un module de formation qui se déroulera à l'étranger, dans un pays de l'Union Européenne. Cette immersion (stage d'une semaine), permet aux professionnel.les en formation de se sensibiliser aux enjeux et pratiques de l'éducation interculturelle et de la citoyenneté européenne.

Cet axe de formation a pour objectifs de permettre aux stagiaires d'acquérir des connaissances sur l'environnement et les métiers de l'animation et du travail social dans un pays de l'UE et de développer des compétences sociales et interculturelles d'adaptation pour travailler en équipe internationale. Un accompagnement pédagogique sera proposé pour favoriser la découverte du milieu professionnel et de l'environnement socio-culturel du pays d'accueil.

Ces apports sont de réels atouts pour la formation. Ils leur permettront également de développer, dans leur pratique professionnelle, des projets à dimension européenne et interculturelle ainsi que de nouveaux réseaux d'échanges entre structures de l'animation.

Pour plus d'information contactez le référent mobilité :
eric.gallibour@cemea-na.fr

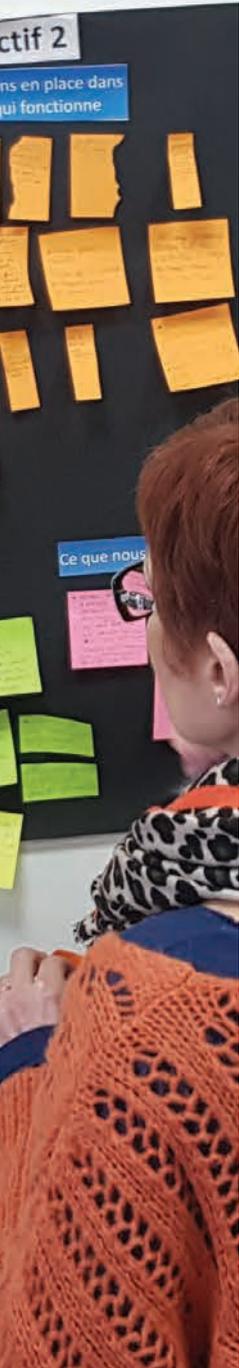
FINANCEMENT

- Compte Personnel de Formation (CPF), contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, dispositif Pro-A, prise en charge par un OPCO, prise en charge par un employeur.
- Possibilité de financement Région et Pôle Emploi pour les demandeurs.euses. d'emploi.
- Les formations précisant "Dans le cadre du plan régional de formation" sont des formations potentiellement financées par le Conseil Regional Nouvelle-Aquitaine en fonction des résultats aux tests de sélection.

ACCESSIBILITÉ

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les locaux sont adaptés pour l'accueil de personnes en situation de handicap. Pour l'adaptation des moyens de la prestation prendre contact avec la référente handicap : lea.launais@cemea-na.fr



L'ENGAGEMENT QUALITÉ DES CEMÉA

POUR LA FORMATION DES PROFESSIONNEL.L.E.S DE L'ANIMATION

L'éducation nouvelle, dans la formation, se traduit par :

- la prise en compte de l'individualité par un parcours différencié et adapté autant que possible à chaque stagiaire selon ses capacités et son rythme d'acquisition.
- la prise en compte du milieu de vie et les communications avec autrui.
- l'ouverture sur l'environnement doit être source d'intérêt et de motivation. L'apprenant.e est au coeur de son propre apprentissage. La formation s'intéresse davantage à la manière dont chacun.e s'y prend pour apprendre. Elle s'appuie sur les activités et les interactions entre apprenant.e.s et permet que le groupe favorise les formes d'apprentissage coopératif.
- la prise en compte des représentations des apprenant.e.s sur les objets d'apprentissage.
- la possibilité pour les formateurs et stagiaires de réguler leurs pratiques, la dimension formative de l'évaluation est utilisée. Elle vise une plus grande autonomie des stagiaires.

C'est par l'éducation nouvelle et les méthodes d'éducation active que la formation répond le mieux à son objectif historique d'émancipation et de participation.

Pour les CEMÉA, exercer les métiers de l'animation, c'est :

- participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations,
- favoriser le développement des liens sociaux,
- agir pour l'autonomie des personnes et des groupes,
- soutenir la transformation des dynamiques de territoire,
- contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative,
- aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations,
- agir pour le développement des pratiques culturelles de tous.tes,
- sensibiliser les personnes au « vivre ensemble » et à l'interculturel.



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Direction régionale et départementale de la jeunesse
des sports et de la culture nouvelle
Nouvelle-Aquitaine